

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



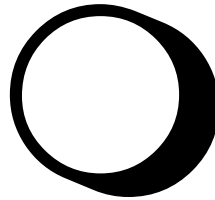
Bulletin d'information
Juin 2010

Diffusion restreinte

Sommaire

Cotisation 2010	3
Le Petit Mot du Président	4-6
AG URNOR du 27 Mar 2010	6-7
Memorial Day— 29 Mai 2010	8
La Campagne des 18 jours	9-14
CIOR 2009 : Au carrefour des chemins	15-18
Changement de la structure de la Défense	19
La formation continuée des Réservistes (2010)	20-21
Les militaires de réserves au Pays-Bas	22-25
De l'introduction de plaintes après un conflit	26-27
NATO Transformation	28-29
Fortissimus : Eben-Emael	30-32
Compétition nationale des Cadres de réserve 2010	33
Marche nocturne du vendredi 27 août	34
Barbecue des familles du dimanche 12 septembre	35

Cotisation 2010



Si le point ci-dessus est **blanc** c'est que vous avez déjà cotisé pour 2010, merci pour votre confiance.

Si le point ci-dessus est **rouge** c'est que vous N'avez PAS encore cotisé pour 2010 !

Merci de réparer cet oubli en virant dès aujourd'hui votre cotisation 2010 de 15€ au compte

0 0 0 - 0 3 9 3 6 8 6 - 6 0
(IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1)
de Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE

→ Communication : Cot 2010 - Grade - N° Mat ←

Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président*

En ce début 2010, j'ai eu l'opportunité d'être déployé en support médical avec le 2Cdo à Kunduz en Afghanistan. S'il n'est pas toujours facile de quitter les siens, le retour au pays a laissé deux sentiments difficiles à dissiper. D'une part laisser des compagnons là-bas alors que la mission n'est pas terminée et d'autre part constater l'écart entre les faits vécus sur place et la manière dont ils sont relatés par la presse belge.

Les cellules de commandement sont équilibrées, les teams bien organisés et complémentaires. Tout qui s'y engage est expérimenté, prudent et crédible et la majorité du détachement ne cache pas ses cheveux blancs naissants ou avérés. Le travail réalisé est exceptionnel et remarquable, les Belges sont efficaces et appréciés. Bien que les situations soient parfois difficiles ou tendues, notre professionnalisme permet de surmonter bien des écueils.

Malheureusement, pour un département qui éprouve de manière récurrente bien des difficultés à pratiquer adéquatement le « faire savoir », les remous « journalistico-politico-mélodramatiques » jettent le trouble ou le désintérêt dans notre population alors qu'il serait plus judicieux de l'allier à la cause en présentant objectivement ce qui s'y passe.

Qui est cet insurgé, qui sont ces militaires et autres à former, quel est notre rôle, qu'y faisons-nous, pourquoi sommes-nous là-bas, quelles sont les règles d'engagement, comment se passent nos missions, etc. tant d'explications, d'histoires et d'anecdotes qui pourraient mieux refléter la vérité qu'uniquement les incidents rapportés, donner une image plus positive de ces engagements et démontrer ainsi leur utilité. C'est évidemment moins sensationnaliste, moins vendable et donc le presque silence est de mise. C'est vraiment lamentable.

L'URNOR a fêté son 75^{ème} anniversaire (1935-2010). A cette occasion, une vingtaine de membre de notre cercle et des cercles de Verviers et Eupen avaient répondu à l'invitation de l'URNOR au palais du Cinquantenaire où près de 300 personnes étaient présentes. Il est à espérer que d'autres événements ponctueront encore cette année afin d'accroître la visibilité de la Réserve.

Après quatre années de présidence, le Col Dominique HELBOIS a passé le flambeau au **LtCol Jean PLASSCHAERT** (voir p. 6). Celui-ci fut pendant de nombreuses années l'« éminence grise » des présidents

nationaux successifs. Il est très connu et est NOTRE représentant auprès des autorités militaires nationales. Nous lui souhaitons plein succès dans cette mission difficile afin d'accroître notre visibilité, notre crédibilité et notre employabilité.

L'EM a été revu et notre collègue LtCol ROUSSEAU Philippe est devenu vice-président national. Félicitations !!

Notre 75^{ème} anniversaire s'est clôturé fin d'année passée et la **brochure souvenir** est sortie de presse et transmise à tous les membres. Elle aura aussi été transmises à divers niveaux tant en interne qu'en externe. Merci au rédacteur principal (Serge) qui a remué bien des souvenirs et aux relecteurs pour l'aide à la mise en page et sa finalisation.

Les Unités se restructurent en vue des objectifs 2015. De ce fait, certaines unités bougent, d'autres disparaissent, les TO changent, les OB s'adaptent. DNR s'est aussi réorganisé et tient « en pool » tous ceux qui manquent d'affectation. Quelques remarques : 1) jusque 2012, ils restent « entraînés » ; 2) s'ils trouvent un poste vacant, ils peuvent postuler ; 3) ils peuvent participer à l'avancement ; 4) la CNCR leur est ouverte aussi. Pour information, une place est actuellement vacante au Comdt Prov Liège.

Notre Cercle se veut dans le vent et, depuis peu, notre vice-président a entrepris de gérer un espace sur « **Facebook** ». Dans la rubrique « entreprise », il suffit de taper « cercle » et on peut y retrouver les « amis du CRMRLiège ». Votre rédacteur n'y connaissant rien, il va essayer de devenir aussi un ami du cercle ...

Entre la rédaction de cette rubrique et sa publication, les élections nationales auront eu lieu. Gageons que le **nouveau MOD** soit pro-actif et moins bloqué par ses collègues ; si en plus il est ancien milicien, peut-être sera-t-il sensible à la problématique de la Réserve ... on peut rêver.

La présidence européenne prendra cours le mois prochain. Pendant six mois, notre Pays sera à l'avant de la scène. La branche militaire de la présidence française avait organisé un colloque sur la Réserve. A notre connaissance, la Task Force belge n'a encore rien prévu de tel à ce jour. Peut-être l'URNOIR pourrait-elle en être le déclencheur. Wait and see !!

Le 21 juillet approche et chacun d'entre nous est attendu à la **cathédrale de Liège** dès 10h00 pour le Te Deum de la Fête Nationale. Nous nous retrouverons à l'avant à droite, dans l'espace réservé aux militaires, en grande tenue avec les décorations « grand modèle ».

Pour fin août, nos S3 et AS3 préparent la **balade en soirée** du vendredi 27 août. Au cours de ces 5 Km ouverts à tous, chacun pourra (re)découvrir toutes les facettes de la cartographie (voir p. 34).

Cette soirée marquera la fin des vacances et la rentrée pour la plupart d'entre nous.

Le grand rendez-vous de la fin d'été sera la compétition nationale du cadre de Réserve (CNCR, voir p. 33). Chacun aura (ou devrait avoir) été aussi averti par son unité. Il est possible d'y participer soit dans le cadre des 5-7 jours soit par une demande de jours prévus par l'URNOR. Donc ***tout le monde y a sa place et chacun se fait un devoir de participer*** !! Le site de la prestigieuse base aérienne de Florennes nous attend et comme la condition physique est passée au 2^{ème} voire 3^{ème} plan, nous souhaitons former plusieurs équipes avec des membres du CRMRLg (Soldats, Sous-Officiers et Officiers). Il est aussi prévu des fonctions d'organisateur. Inscrivez-vous !!! Je prévois emmener une équipe vers... une place honorable au classement.

Ce BAN est, une fois de plus copieux grâce à tous nos membres qui lui rapportent des faits, vous disposez des vacances pour en prendre connaissance. Bons congés à tous !!



Assemblée générale de l'URNOR du 27 Mar 2010

Lors de l'Assemblée Générale 2010 de l'Union Nationale des Officiers de Réserve de Belgique, qui s'est tenue à l'Hôpital Reine Astrid à Neder-over-Heenbeek, le Lieutenant Colonel d'Aviation (R) Jean PLASSCHAERT a été élu, par ses pairs du Conseil d'Administration, comme président de l'URNOR pour deux ans.

Administrateur du Cercle de LIEGE élus lors de cette AG :

Lt Col CSM (R) Dominique DI DUCA

Lt Col (R) Philippe ROUSSEAU

Lt Col (R) Jean van BRUSSEL

Le Bureau Central de l'URNOR mis en place par le nouveau Président National :

Président National : Lt Col d'Avi (R) Jean PLASSCHAERT.

Vice-Président : Lt Col (R) Philippe ROUSSEAU (Membre du CRMRLg Prov LIEGE où il exerce la fonction de S4).

Chef d'EM et G1 : Maj (R) Marc BEYTS
AG 1 : Maj (R) Dominique TIMMERMANS
G2 : Cdt (R) Geert D'HONT
G3 : Lt Col d'Avi (R) Jean-Pierre KEPPERS
AG3 / CIOR : Cdt (R) Yves WESEMAEL
G4 : ...
AG4 : Lt Col (R) Albert HOMBROUCKX
G5 et G CIOR : Cdt (R) Benedikt JONCKERS
G URNSOR : Lt Col (R) Albert HOMBROUCKX

Lors du premier Conseil d'Administration (19 mai 2010) qui a suivi son élection, le Lt Col (R) Jean PLASSCHAERT a défini les lignes principales de sa politique :

Structure et fonctionnement de l'URNOR :

Vu les restrictions, notamment en matière d'ordres de marche et l'obligation de fonctionner, comme les cercles, sur base de bénévolat, le bureau sera restreint et se réunira moins souvent.

Les statuts qui datent de 2005 et le Règlement d'Ordre Intérieur qui date de 1999 devraient être revus.

Les efforts pour maintenir les contacts avec l'URNSOR doivent être poursuivis.

Visibilité de l'URNOR :

Elle doit être améliorée tant vis-à-vis de la Défense que vis-à-vis du monde extérieur. Concrètement cela veut dire le maintien des contacts avec la Défense au plus haut niveau, le renforcement de la présence aux principales manifestations militaires par le biais de représentants membres des cercles qui y participeront au nom de l'URNOR, le maintien de la présence au sein de CIOR-CIOMR.

Amélioration de la communication :

Maintien de l'ARES 4 fois par an, création d'un nouveau site web, transfert d'infos vers les cercles par mails.

La Défense souhaitant que le site de l'URNOR ne soit plus abrité sur mil.be où il y a déjà une page réserve, il faut trouver un membre ou deux pour créer un nouveau site qui sera ensuite tenu à jour par le webmaster URNOR (à désigner).

Compétition Nationale des Cadres de Réserve :

Dernière activité militaire, elle doit absolument être maintenue et développée. Les deux jours peuvent compter comme jours de rappel et les réservistes sans fonction (dans le pool) peuvent y participer.

Recrutement de jeunes :

Il faut rester attentif à la « nouvelle réserve ». Actuellement sur 16 Officiers de Réserve nommés, 4 sont déjà membres de l'URNOR, il faut poursuivre le recrutement.

Memorial Day— 29 Mai 2010

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



CECIL N. BROOKS
S SGT 291 INF 75 DIV
IDAHO MAR 13 1945

Le Memorial Day à Neuville-en-Condroz rappelait le sacrifice des soldats américains en Belgique.

Nos membres ont fleuri la tombe du Staff Sergeant Cecil BROOKX. (Militaire US dont nous avons adopté la tombe en 2009, à l'occasion de notre 75^e anniversaire).

Le cimetière américain de Neuville-en-Condroz avait déroulé le tapis rouge en ce samedi 29 mai, à l'occasion du Memorial Day et du 50^e anniversaire de la reconnaissance officielle du site. La princesse Astrid y représentait SM Albert II son père, qui assista à l'inauguration en 1960. Le grand-oncle du Président Obama, Charles Payne (85 ans), y était également présent, il a lui-même combattu en Europe lors de la Seconde Guerre mondiale.

Les cérémonies y ont été célébrées, avec un relief tout particulier puisque 2010 marque le 70^e anniversaire du début des hostilités et le 65^e de leur terme.

La princesse Astrid s'est longuement entretenue avec les familles de ceux qui reposent en paix dans la terre du Condroz.

Photo :
La Princesse Astrid
© T. Nélisten



La Campagne des 18 jours

Lt-Col Hre Jean REMY
Past-Président

Notre Past-Président, le Lieutenant Colonel Jean Remy, pour commémorer le 70^{ème} anniversaire du début de la Seconde Guerre Mondiale en Belgique, nous propose de revivre la « Campagne des 18 jours » avec le récit de Jean Mascaux, un Cycliste Frontière du 2 CyF. Le Lieutenant Colonel Remy est président de la Fraternelle Nationale des Cyclistes Frontière.

MASCAUX Jean

2 Rgt CyF, I Bn, 2^{ème} Cie

JOURNAL DE CAMPAGNE
D'UN CYCLISTE FRONTIERE

8 mai – 31 mai 1940

Je suis à Welkenraedt depuis 6 semaines, pour renforcer les destructions et installer des réseaux de barbelés devant Eupen.

08 – 09 mai :

Alerte durant la nuit du 7 au 8 mai, fin d'alerte au matin. Départ de la Cie aux travaux les 8 et 9. Les soirées sont calmes au cantonnement et je prends quelques photos. J'étais loin de me douter de la surprise du lendemain. Dans la nuit du 9 au 10 mai, alerte, chargement des camions et préparatifs complets pour le départ.

10 mai :

Vers 0700 Hr départ de la Cie, les camions démarrent, je me trouve dans le dernier de la colonne. Il était temps car j'entends tirer dans la direction de Welkenraedt. Direction de Liège que nous traversons après être passé près du fort de Battice, lequel était sous le feu de l'artillerie; nous arrivons à Alleur et procédons à une réorganisation de la Cie, puis repos. Réveil à minuit.



11 mai :

Départ vers 0100 Hr en camion en direction de Visé. Patrouilles dans plusieurs directions, dans la journée bombardement du P.C. Départ fin de l'après-midi du charroi en direction de Liers. En route le Lt Cuvelier, commandant le charroi, demande un volontaire pour aller porter un ordre oral au Lt Bikkems, Cdt la 2 Cie pour lui indiquer la direction du repli du charroi. Je me présente et reçois outre les consignes, un vélo. Je pars dans la nuit. Après avoir roulé un certain temps, j'entends une déflagration et je suis projeté sur le bord de la route. Je suis étourdi et après avoir repris mes esprits, je constate que je suis blessé au dessus de l'œil gauche et derrière l'oreille. Bien que ma tête me semble lourde, je continue ma mission après m'être pansé avec mon mouchoir. Je trouve le Lt Bikkems auquel je remets le message. Il me fait soigner et je rejoins ma Cie qui va organiser des patrouilles toute la nuit.

12 – 13 mai :

Nous battons en retraite et le matin, nous arrivons sur les hauteurs de Liège. A environ 5 km, Liers, petit village de Hesbaye, a été bombardé la veille. Beaucoup de chevaux tués et de nombreux matériels détruits jonchent la route. Sur le passage à niveau près de la gare, un tracteur de 4.7 est retourné au milieu des voies. Pendant la retraite vers Huy et Namur, je perds pendant un moment la Cie, ne pouvant suivre les autres à cause de mes blessures. A Namur nous subissons un bombardement. Après avoir reçu de la nourriture dans un magasin de la rue de Fer, je suis réquisitionné avec des pompiers et des gendarmes pour aider à l'évacuation des personnes blessées par le bombardement et l'incendie du quartier de la caserne du 2^{ème} Chasseurs à Pied. Vers le soir je poursuis ma route vers Charleroi où j'ai le bonheur de rencontrer ma mère. Après avoir mangé un morceau sur le pouce, je me rends à la caserne Trésignies. Le Commandant de Place m'envoie avec une colonne de camions sur Mons où il croit que ma Cie se trouve. A Mons, je retrouve le Capitaine Cuvelier qui rassemble les U.Cy.F. qu'il rencontre et nous conduit à Charleroi par camions. Je rejoins le Lt Bikkems et ma Cie. Je perçois un nouveau vélo, le mien étant détruit, repos sur place.

14 mai :

A minuit rassemblement au carrefour des usines Dutombay, le Lt Bikkems me dit de prendre la tête de la colonne, parce que je suis. Nous suivons la route de Bruxelles et arrivés à Wemmel, nous logeons chez l'habitant.

15 mai :

Au matin reformation de la Cie et repos jusqu'au lendemain.



16 mai :

Au soir arrangement des camions et départ vers Vilvorde. La nuit, on me commande de prendre position en face d'un pont que l'on est en train de miner (pont Brulé). Je prends position avec deux hommes et un F.M. dans une maison en face du pont ; quelques temps après, nous devons partir car sa destruction est imminente. La Cie se dirige sur le canal de Willebroek au bord duquel nous prenons position à une heure tardive.

17 mai :

Pendant la soirée et toute la nuit, la bataille fait rage et l'ennemi tente de traverser le canal à l'abri des péniches se trouvant heureusement de notre côté. Je reçois l'ordre avec quelques camarades de voir s'il n'y a pas moyen de les couler dans l'après-midi car elles gênent notre ligne de tir, mais c'est malheureusement impossible ne disposant pas du matériel nécessaire.

18 mai :

Vers le matin, retraite de la Cie par échelon. Au moment du dernier repli de l'arrière-garde, mon camarade Lougardi tombe mortellement blessé par des balles dans le ventre, on le charge sur un camion de la Cie. Nous retrouvons nos vélos à l'abri derrière un groupe de maisons et retraits en direction de Courtrai.

19 – 20 mai :

Nous dépassons Menin en fin d'après-midi et arrivons dans un petit village, Beveren : repos de deux jours, réorganisation de la Cie, le mécanicien fabrique avec de vieilles fourches de vélos des supports pour Mi-légère (tir anti-avions).

21 – 22 mai :

Je suis atteint d'un abcès aux parties. Dans la nuit du 21 au 22, ne pouvant tenir en selle, une ambulance me transporte en direction de la Lys. Arrivés le matin, réorganisation dans un verger. Peu de temps après, quatre avions ennemis nous survolent à basse altitude. Je passe la nuit dans l'ambulance.

23 mai :

Nous restons en soutien au PC de Stokery avec les camions. Soudain un tir d'artillerie s'abat sur le PC et je suis blessé. Dubois, un camarade volontaire 39, est tué à côté de moi par un éclat dans les poumons, les combats durent toute la journée.

24 – 25 mai :

Nous devons repousser une attaque ennemie qui avait franchi la Lys à Harelbeke. Pendant la contre-attaque, je perds presque tous mes camarades de notre groupe de combat surpris par deux Allemands munis de mitraillettes. Je ne comprends pas encore comment je suis sorti vivant de là. Dans la journée, le PC repéré, nous avons déplacé le parc de véhicules dont un camion rempli de munitions qui sera conduit au PC du Colonel Tillot. Vers 1130 Hr, nous battons en retraite et arrivons dans un hameau que nous quitterons dans l'après-midi pour un autre village où l'on reste deux jours

26 et 27 mai :

Nous repartons le 27 après-midi et arrivons à Aartrijke. Nous nous installons dans une brasserie.

28 mai :

C'est dans cette brasserie qu'à quatre heures du matin, nous aprenons la reddition de l'Armée Belge. Remise des armes et munitions : en fait les munitions doivent encore se trouver dans la citerne de l'établissement, et la plupart des armes ont été détruites.

29 – 30 mai :

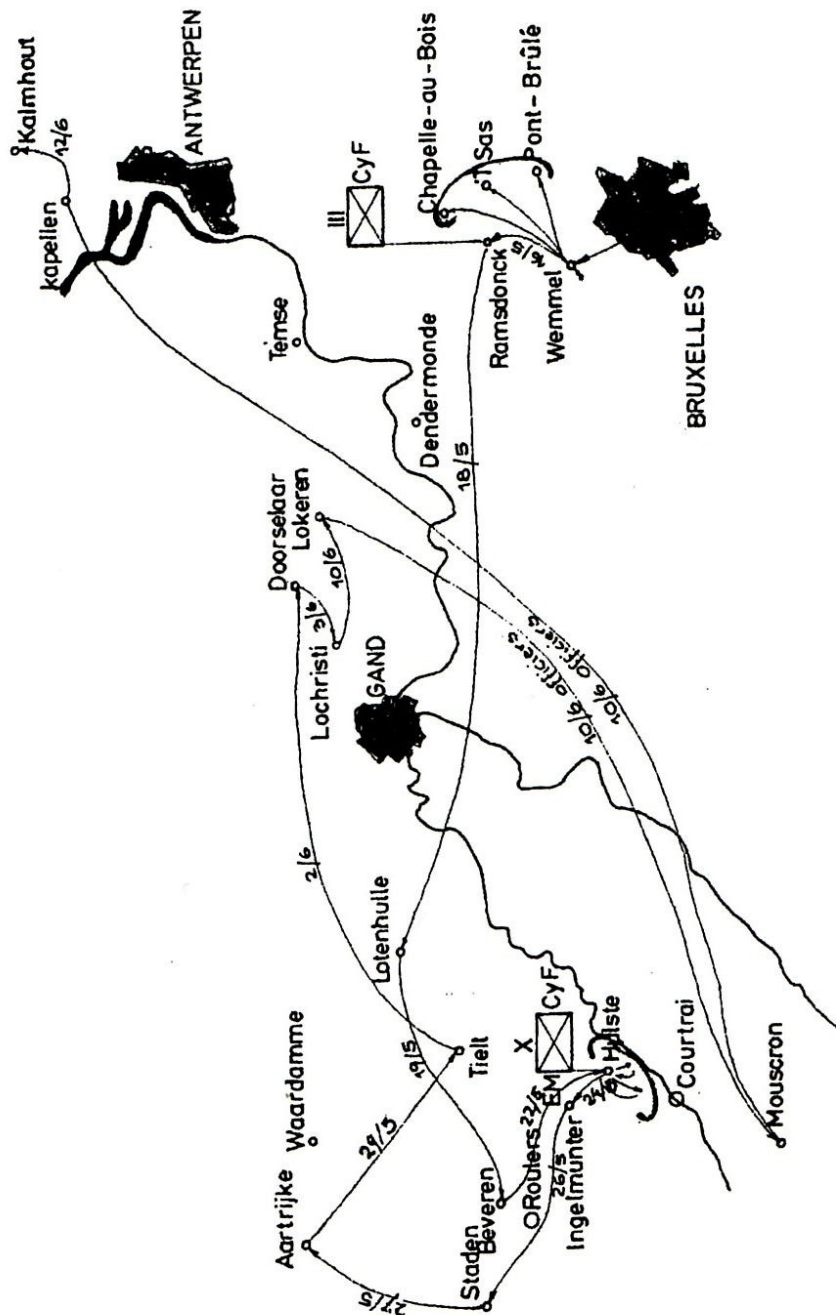
Nous partons en direction de Gand où nous arrivons le 30. Les Allemands nous enferment à la Caserne Saint-Pierre.

31 mai :

Départ en direction de la Hollande.

02 juin :

Les Allemands nous embarquent comme du bétail sur des péniches. Nous sommes en route pour l'Allemagne où nous resterons cinq longues années derrière les barbelés.



Itinéraire de repli de la Brigade CyF
formée à partir des restes des 2 Rgt

CIOR 2009... Au carrefour des chemins...

*Cdt (R) Jean-François DOHOGNE
Compétiteur CIOR*

Préambule...

Il s'est fait attendre, mais le voila en lettres et en images, un peu de lecture autour de la CIOR version 2009... :

Deuxième semestre 2008, la crise financière impacte notre pays, comme toutes les nations européennes...Lors des réunions de coordination entre les instances nationales de représentation de la Réserve belge (URNOR-URNSOR) avec les responsables de la Direction Nationale de la Réserve (DNR-DGHR), la CIOR est malgré tout reprise sur le calendrier des activités avec quelques modifications et passe par une journée de « sélection ». L'Etat-Major tend à pousser les journées d'entraînements « accompagnées » en milieu militaire en semaine et à réduire les prestations de week-end. Pourtant, nous étions à ce moment-là, loin des mesures drastiques qu'allait annoncer notre Ministre de la Défense dès la rentrée parlementaire de septembre 2009....

A l'Est des Balkans...

CIOR 2009... A la recherche du parapluie bulgare ?

Après le dynamisme letton post-soviétique découvert en 2007 et notre approche de l'Orient en Turquie en 2008, c'est en Bulgarie que la caravane de la CIOR s'est arrêtée cet été 2009 pour la compétition et le Congrès d'été.

Plus précisément, Sofia, la capitale de ce nouvel allié militaire (OTAN) et partenaire économique (EEE) nous accueillait au pied du Mont Vitosha.

Plusieurs siècles d'occupation ottomane n'ont pas entaillé l'esprit propre de cette population qui est marquée de reconnaissance à l'URSS pour sa libération. Malgré tout, ceci ne l'empêcha pas de prendre définitivement sa destinée en mains dès 1989 après la chute du Mur, il y a de ça 20 ans bien faits.



Ce pays pauvre en matières premières et au climat rude, avance difficilement sur la voie du développement : Trois évolutions distinctes pour trois parties différentes : La Côte sur la Mer Noire voit son essor induit par le tourisme, l'Ouest avec la capitale qui se développe par tout ce qui touche ses particularités (centre politico-administratif) et entre les deux, la campagne très pauvre où le modernisme des méthodes de culture et d'élevage perce très lentement.

Que dire de l'Armée qui est un des parents les plus pauvres de ce pays en retrait sur les traces de l'Europe moderne...héritière d'un appareil et d'une doctrine soviétique qui doit assimiler rapidement méthodes et doctrine de l'OTAN et de ses nouveaux alliés européens.

Le Congrès d'été

C'est une délégation aussi maigre que la représentation sportive qui portait nos couleurs dans les réunions et conférences du Congrès.

Le GenMajor DE VOS y était présent pour la rencontre des « National Reserve Forces ».

L'ensemble du Congrès était l'œuvre d'une organisation civile qui reflétait le dynamisme vers lequel la Bulgarie aspire pour réaliser son intégration.

L'équipe belge

Le budget ? Certes reste le nerf de la guerre. Malgré tout, l'approche politique influence par-dessus tout l'évolution de la Défense Nationale d'une nation. Et si nous nous y étions pliés, cela fait deux ans au moins que la Belgique n'alignerait plus de représentants sportifs sur cette vitrine de la Réserve des nations parties de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord !



Le temps ne rajeunit pas l'équipe qui a su porter le nom de notre pays (co-fondateur de l'événement en 1958) au palmarès de la compétition et ce n'est pas faute non plus de chercher du sang neuf dans la « Nouvelle Réserve ».

Toujours est-il que quelques volontaires, convaincus de la nécessité de notre présence à l'évènement, ont pu encore compter sur les disponibilités de l'entraîneur, le Commandant D. DEGROODT de l'IRMEP, pour les préparer au mieux de la joute internationale.

Le pentathlon militaire...

L'organisation ressemblait en gros à ce que nous avons pu découvrir de l'Armée Bulgare : Faire son possible avec les moyens du bord. La mentalité « Bloc de l'Est » est toujours omniprésente et seuls les jeunes arrivent à « pousser de l'avant » par leur dynamisme.

Preuve vivante en fût pour nous l'officier de liaison dédicacée à notre équipe : La Lieutenante Diana DACKOVA, désignée pour sa connaissance du français et de l'anglais, qui facilita tous nos contacts avec nos hôtes et qui nous a fait découvrir Sofia.

Les techniciens terminaient les pistes d'obstacles et de natation à la veille de la compétition.

Un contrôle des cibles « à l'ancienne » fût que nous terminâmes notre premier contact avec le célèbre AK47 au crépuscule (sans moyen de vision nocturne !).

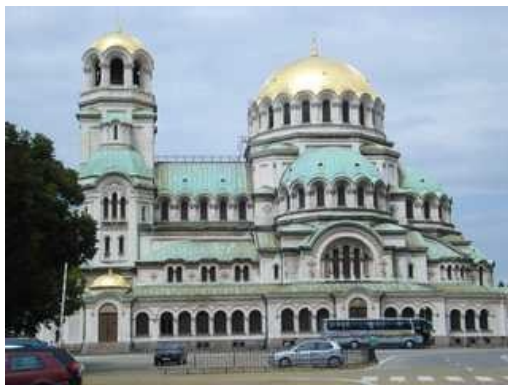
Sans l'aide de la Fédération Bulgare des Sports d'Orientation, la partie phare de la compétition aurait dû être tout simplement supprimée.

Faute de « victimes », la compétition des premiers soins fût remplacée par un ... : « coup de sifflet ». Le concours de Droit des Conflits Armés fût limité en sa plus simple expression.

Un niveau d'exigences inhabituel a mis en avant le retard d'une armée à la recherche d'un souffle moderne d'intégration au sein de l'O-TAN et de l'Europe. J'ose croire que l'accompagnement du jury technique et de l'expertise internationale aient montré la voie à suivre.

Les Résultats

En dépit des restrictions budgétaires connues, et un manque de soutien manifeste (l'éveil de la jeune Nouvelle Réserve à l'importance des relations internationales par le biais du sport et/ou des Ateliers des Jeunes Officiers de Réserve), la « vieille garde » a su se maintenir et aligner une équipe pour cette manifestation internationale. Le classement de la seule équipe belge envoyée en représentation de notre Réserve reste plus qu'honorable au vu des circonstances :



L'équipe belge :



Cdt DOHOGNE J-F (12/13Li)
Capt DEVOS D. (TSU Prov Lux)
Capt FROMONT B. (EI/2Cy)
terminent à la 13^{ème} place au classement général sur 43 équipes classées en ordre utile et à la 7^{ème} place de catégorie sur 18 équipes dans la classe « Vétérans » pour le **Pentathlon Militaire**

Le Cdt DE TAVERNIER J. (réserve d'équipe) termine à la 4^{ème} place au classement des équipes internationales constituées des « réserves » des équipes des différentes nations (ses équipiers étaient anglais et canadien).



Et 2010 ?

2010, c'est le retour vers le modernisme et la précision des pays scandinaves : C'est la Norvège qui reprendra les rennes en mains et qui aura une fois de plus l'occasion de montrer son sens de l'organisation et son professionnalisme. Osons espérer que la Pologne, candidate à l'organisation pour 2011, y prenne les leçons nécessaires pour réaliser un rencontre comme on peut l'attendre d'un pays moderne.

L'Etat-Major a pris la décision de relancer la représentation belge, ceci suite à la volonté de l'URNOR et de l'URNSOR : Une délégation de sous-officiers de l'AESOR se préparera pour participer activement au pentathlon militaire de la CIOR.

Actuellement, l'entraînement est relancé et une journée de sélection exigée par DNR a eu lieu le 20 mars dernier. Les équipes seront définitivement formées début juin (timing de l'organisateur oblige !).

La Défense a posé ses priorités par les voix de son Ministre et de notre CHOD : Le core business est axé maintenant sur nos participations aux missions internationales avec nos alliés.

Changement dans la structure de la Défense

Le 26 avril 2010, le Moniteur a publié un Arrêté Royal modifiant entre autre le règlement A16 – O1 qui décrit la structure générale de la Défense et les attributions de certaines autorités.

Cet Arrêté Royal de modification cadre dans la finalisation de la transformation annoncée l'année dernière et approuvée par le gouvernement.



La fonction du **Vice-Chef de la Défense** (VCHOD), créée en 2002, mais inoccupée depuis le 30 septembre 2008, est supprimée.

La Direction Générale Image et Relations Publiques (DG IPR) devient la **Direction Générale Communication** (DG Com) et est maintenant, tout comme la Direction Générale de la Formation (DG Fmn), sous la responsabilité du Chef de la Défense (CHOD).

Trois nouveaux services sont créés :

- **L'Internal Audit Defense** (IAD), sous la responsabilité du CHOD, reprend une grande partie des responsabilités du Département d'Etat-Major Evaluation (ACOS Eval).
- **Le Service Inspection Générale de la Défense** (AIG Def) dispose d'un large droit d'initiative ainsi que d'un droit d'inspection général et permanent.
- **Le Service Interne pour la Gestion des Plaintes et la Médiation**, au sein de DG JM, est responsable des plaintes internes et de la médiation des cas.

La formation continuée des Réservistes (2010)

Les grades représentés sont ceux de la Composante TERRE



Candidat Sous-Officier d'élite (R) -
1 Sgt Maj et Adjt - Premier Maître et
Premier Maître Chef

Une journée d'information ;

Une phase de formation théorique à
l'EISO (durée: 4 semaines).

ERSO SAFFRAANBERG (SINT-TRUIDEN)



**Candidat Sous-Officier supérieur
(R)** - Adjt Chef et Adjt Maj - Maître
Principal et Maître Principal Chef

Une journée d'information ;

Une phase de formation théorique à
l'EISO (durée: 4 semaines).

ERSO SAFFRAANBERG (SINT-TRUIDEN)



Candidat Capitaine - Lieutenant de Vaisseau (R)

Une phase de formation de quatre mois, avec deux
journées d'information à l'IRSD;

Une phase de formation théorique à l'IRSD (durée: 3
semaines);

Un stage en unité (durée: 1 semaine).

Pour les candidats Off Sup, il y aura un test de connaissance de
l'anglais(pas précisé si élémentaire ou courant, certainement pas appro-
fondi) .



Candidat Major – Capitaine de Corvette (R)

Un cours préparatoire pour l'examen linguistique légal (facultatif); l'examen linguistique légal;

Une phase d'information de quatre mois, avec deux journées d'information à l'IRSD;

Un test d'entrée;

Une phase de formation théorique à l'IRSD (durée : 3 semaines).



Candidat Lieutenant Colonel – Capitaine de Frégate (R)

Une phase de formation théorique à l'IRSD (durée: 4 semaines) ; le choix des modules (3) s'effectuera en accord avec le Chef de corps du candidat.

Modules possibles : DJoint, DLand, DAir, Mgt & Leadership, Sécurité vet Défense.



Candidat Colonel – Capitaine de Vaisseau (R)

Une phase de formation théorique à l'IRSD (durée: 4 semaines) ; le choix des modules s'effectuera en accord avec le Chef de corps du candidat;

Les modules choisis doivent être différents de ceux choisis comme Candidat Lt Col.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Les militaires de réserve au Pays-Bas

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Dans notre édition de mars 2010, je vous ai exposé la composition et le fonctionnement de la Réserve en France. Pour notre numéro de juin voici le tour des Pays-Bas.

La suspension du service national en 1996 et le passage à l'armée de métier ont nécessité une réforme de la réserve militaire. En effet, à l'issue du service national, les appelés étaient versés dans la réserve, où ils restaient jusqu'à l'âge de trente-cinq, quarante ou quarante-cinq ans, selon leur grade. Les derniers réservistes issus du contingent devraient donc quitter la réserve en 2010.

La réforme de la réserve militaire a été réalisée en 1999 par une modification de loi de 1985 sur le personnel de réserve des forces armées, ainsi que de la loi sur les pensions des militaires.

Les réservistes relèvent d'un statut unique, proche de celui des militaires professionnels.

1. L'organisation de la réserve militaire

La réserve militaire se compose de deux éléments : la réserve régulière et la réserve active, à l'intérieur de laquelle on distingue deux groupes particuliers : le *Natres* et les spécialistes, rapidement mobilisables.

Tous les réservistes sont mobilisables pour faire face à des « *circonstances exceptionnelles* ». La situation géopolitique actuelle rend cette notion difficile à définir. Il est généralement admis qu'elle correspond au cas où une menace pèserait sur le territoire du pays ou sur celui d'un pays allié.

a. La réserve régulière

Elle rassemble les **anciens militaires professionnels**, qui font partie de la réserve jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Ils y sont affectés à une fonction correspondant à celle qu'ils occupaient lorsqu'ils étaient en activité.

La réserve régulière n'est pas entraînée, car un tel entraînement est jugé inutile dans les circonstances actuelles. Toutefois, la loi prévoit que le ministre compétent pourrait imposer aux membres de la réserve régulière des périodes d'exercice ainsi que des cours théoriques. La loi fixe la durée maximale de ces obligations par période de trois ans : 60 jours répartis sur au plus six sessions pour les exercices pratiques, auxquels s'ajoutent cinq journées pour les cours théoriques.

b. La réserve active

Elle est formée de **volontaires** : tout Néerlandais peut, indépendamment de son statut, civil ou militaire, solliciter son admission dans la réserve, à condition d'être âgé de moins de quarante-huit ans. Il est possible de faire partie de la réserve jusqu'à l'âge de cinquante-huit ans. La durée des engagements est libre.

D'après la loi, les personnes retenues pour faire partie de la réserve active reçoivent une formation initiale lorsqu'elles n'ont aucune expérience militaire et s'engagent à suivre pendant **au plus deux semaines par an** des formations et des entraînements.

En pratique, les quelque 3 000 membres de la réserve active doivent être disponibles une à deux semaines par an pour participer aux exercices que requiert leur pleine participation à leur unité le moment venu. Ainsi, les réservistes de l'armée de l'air consacrent au moins deux semaines par an à l'armée : une semaine de formation théorique et d'entraînement commun à toutes les unités, et une autre au sein de leur propre unité.

c. Le Natres

Le *Natres*, c'est-à-dire le corps de la **réserve nationale** (*Korps Nationale Reserve*), est composé d'environ 2 800 personnes âgées de moins de cinquante ans. En cas de besoin, le *Natres* est chargé de surveiller et de protéger les **objectifs stratégiques** (casernes, dépôts de munitions, terrains d'atterrissage, ports, etc.). Il intervient également en temps de paix : après une **catastrophe naturelle**, comme lors des inondations de 1995, ou à l'occasion de **grandes manifestations** (fête nationale et événements sportifs majeurs par exemple). Les membres du *Natres* ne peuvent pas être envoyés à l'étranger. Depuis la suspension du service national, ce corps joue un rôle croissant.

L'appartenance au *Natres* requiert une expérience préalable des situations de crise. Les membres du *Natres* doivent suivre 100 à 200 heures de formation et d'exercice, réparties sur toute l'année, à raison d'une à deux soirées ainsi que d'un samedi par mois.

d. Les spécialistes

Mobilisables dans un délai très court, ils exercent des **fonctions très spécialisées**, pour lesquelles l'armée ne dispose pas de militaires professionnels (logisticiens, médecins, etc.) en nombre suffisant. Ils sont requis par exemple pour participer à la reconstruction d'un pays dévasté par la guerre. Ils sont un peu plus de 200.

2. Le statut des réservistes volontaires

Les réservistes volontaires ont la qualité de militaire pendant les périodes d'activité, quelle qu'en soit la nature (instruction, entraînement ou activité opérationnelle).

a. La rémunération

Pendant leur période d'activité dans la réserve, les réservistes perçoivent la **même rémunération que les militaires professionnels**, y compris les diverses primes correspondant aux heures supplémentaires, au travail le dimanche, à la disponibilité, à l'expatriation, etc.

Les réservistes perçoivent une **prime spécifique**, la prime d'incorporation, qui s'élève à quelque 27 € par jour. Cette prime a été instituée lors de la réforme de 1999, en remplacement de la pension de retraite pour activité à temps partiel que les réservistes se constituaient auparavant.

Le cas échéant, le ministère de la défense peut verser aux réservistes une prime destinée à compenser tout ou partie de la différence entre le salaire civil habituel et la solde militaire.

b. La garantie du maintien de l'emploi civil

Aucune mesure législative n'a été adoptée, mais le ministère de la défense a conclu des **contrats de droit privé avec certains employeurs**, aux termes desquels ces derniers s'engagent à ne fonder aucun licenciement sur les activités militaires de leurs salariés qui sont réservistes.

c. La protection sociale

Les réservistes continuent à bénéficier de leur **régime habituel de protection sociale**. Toutefois, si leurs activités militaires durent plus de 100 jours consécutifs, ils sont pris en charge par la caisse d'assurance maladie des militaires.

3. Les relations entre les forces armées et les employeurs

a. Le droit d'absence des réservistes

Les réservistes ont besoin de l'accord de leur employeur pour participer à leurs activités militaires, à moins que celles-ci ne se déroulent en dehors de leur temps de travail, le samedi par exemple.

En règle générale, les périodes d'entraînement des réservistes font l'objet d'un **programme annuel** et sont concentrées sur les journées du vendredi et du samedi, de sorte que les intéressés peuvent s'organiser. En cas de besoin, l'armée prend contact avec l'employeur.

b. Le partenariat entre l'armée et les employeurs

Dans le cadre du programme « Les employeurs soutiennent les forces armées », le ministère de la défense organise régulièrement des réunions d'information. Il a également conclu des **contrats de droit privé avec certains employeurs**, qui s'engagent à ne pas s'opposer aux activités militaires de leurs salariés qui sont réservistes.



De l'introduction de plaintes après un conflit

Cdt (R) Jean-François DOHOGNE

Ce 21 avril 2010, le Professeur H. van HOUTTE de la KUL, professeur en droit et arbitrage commercial international, nous présentait un thème épineux : Le recours des victimes de dommages de guerre après un conflit. Le témoignage d'un homme de terrain qui a de nombreuses fois participé comme commissaire, arbitre et/ou conseiller dans ce cadre dans les organisations internationales lancées principalement par les Nations Unies faisait de cette conférence un must.

Il nous rappelât, que depuis l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle, la règle commune était celle appliquée par le vainqueur d'un conflit, avec tous les excès que l'on peut imaginer et sur lesquels les dirigeants « fermaient les yeux ». La première trace de droit de la guerre apparaîtra vers 1625 : « De jure bello ac pacis – Grotius ».

Au XVIII^e siècle, la règle principale d'application était l'amnistie dans le cadre des dommages causés et, à partir du XIX^e siècle, on commence à parler de « Compensations ». Dans ce cadre, le paiement allait principalement vers l'Etat victorieux (peu de considération pour la propriété privée individuelle ou de sociétés).

L'histoire contemporaine et l'évolution du thème des réparations passe bien entendu par les deux guerres mondiales : A la suite de la Grande Guerre, tout le monde se rappelle le fameux et célèbre Traité de Versailles, et après la Seconde Guerre, les Commissions de Conciliation Mixtes.

Après cela, il ne faut plus remonter loin dans le temps pour voir apparaître des organisations mises en place par les Nations Unies dans ce cadre et nous citerons entre autres :

- Le Tribunal des Plaintes pour le conflit IRAN-USA (1981)
- La Commission de Compensation des Nations Unies pour la Guerre du Golfe (1990-2007)
- La Commission des Plaintes des Propriétés Réelles dans le cadre du conflit bosniaque (1996-2003)
- Le Tribunal des Plaintes sur les Comptes Bancaires Dormants (1997-)
- La Commission des Plaintes pour l'Érythrée et l'Éthiopie (2000-2009)

Ces Commissions et Tribunaux ont énormément apporté dans le domaine car pour traiter efficacement les plaintes, il fallût trouver des méthodes et systèmes adaptés pour l'enregistrement et la validation. C'est ainsi qu'il était important de connaître la législation en matière de propriété et de droit du sol des nations impliquées (par exemple pour la Bosnie, on s'est basé surtout sur la « photo » du statut de la propriété privée de 1991). Un autre aspect était aussi de catégoriser les plaintes car au fur et à mesure de l'acceptation du droit des conflits armés et de la justice dans ce cadre, force est de constater que le nombre n'a fait qu'augmenter (1,5 Mo de plaintes dans le conflit de l'Iraq). Dans le cas de l'Erythrée et de l'Ethiopie, le collationnement de preuve est même passé par le biais de photos satellites pour corroborer les déclarations des plaignants.

En conclusion, Monsieur le Prof. van Houtte nous fit part de son évaluation :

- Réparations réelles ? Certainement dans le cas du conflit bosniaque (mais la question reste posée pour le cas d'un conflit de pays pauvres tels l'Erythrée et l'Ethiopie) ;
- Satisfactions morales ? Certainement dans le cas des comptes bancaires suisses des victimes de l'Holocauste durant la Seconde Guerre Mondiale ;
- Impact sur le Futur ? Les méthodes de catégorisations et de gestions mises en place dans les différentes organisations internationales sont certainement à retenir et à utiliser.

Monsieur le Prof. Van HOUTTE est l'auteur des manuels suivants :
The Law of International Trade et Post-War Restoration of Property Rights Under International Law.



A vos agendas !

**Le Repas de Corps du Cercle aura lieu
le samedi 20 novembre 2010 en soirée**

Vous lirez plus de détail
dans l'édition de septembre de notre revue.

NATO Transformation

Cdt (R) Jean-François DOHOGNE

*Conference lectured at the RMS for the IRSD by A.FOGH RASMUSSEN,
Nato Secretary General*



Ce 26 avril 2010, l'IRSD avait su décrocher un hôte de qualité et non des moindres, le Secrétaire Général de l'OTAN, Monsieur A. FOGH RASMUSSEN. Il avait été convié afin de nous éclairer sur la transformation de l'OTAN.

La Directrice de l'IRSD, la Col d'Avi BEM FAUT nous dressât brièvement l'état des choses : De la Doctrine générale de Défense contre le bloc de l'Est, suite à la problématique des Balkans, nous sommes passés à des opérations de gestion de crises pour lancer en 1999, les nouvelles lignes de développement de l'OTAN. Le 11 septembre 2001 allait bouleverser l'état des choses et le sommet de Talin relançait un débat de fond sur une nouvelle formule de transition et où devaient être reprises, la défense par le biais des missiles, la question nucléaire, ...

C'est lors du sommet de novembre 2010, nous dît le Secrétaire Général, que devraient être dévoilés les concepts de la nouvelle stratégie de l'OTAN.

Sans surprise, il nous annonçât que majorité des militaires actuels seront à un moment où à un autre déployés à l'étranger ; de même, qu'il est illusoire de croire que les budgets de défense croîtront les prochaines années. Selon lui, l'utilisation et l'optimisation des données actuelles pourraient nous mener à une transformation réussie. De plus, le citoyen est partie prenante dans la défense collective et celui-ci doit donc être conscient que ses deniers sont utilisés à bon escient (cette idée se retrouve directement dans la politique de Défense établie par notre Ministre de la Défense – présentation faite fin 2009).

Avec insistance, il reprendra qu'il serait hallucinant de se lancer dans une opération sans connaître les moyens dont on dispose. Pour étayer son propos concernant le fil rouge suivit pour la transformation de l'OTAN, il nous citera 6 points exemplatifs où, d'après lui, il est nécessaire d'attaquer :

- Priorisation : Il est impératif de revoir les dépenses et de tirer des priorités au sein des défenses nationales (dans un esprit collectif) ;
- Solutions collectives : Il citera la collaboration des Marines belges et néerlandaises, du système AWACS (pas de capacité collective pourrait mener à pas de capacité du tout !) ;
- Réductions des coûts (Financement communs des opérations) ;
- Spécialisation : Ceci permettrait l'engagement certain de certaines petites nations dans l'esprit de la défense collective (à titre d'exemple, la spécialisation de la Marine belge concernant la chasse aux mines) ;
- Eviter la redondance : Pour cela, il faut éviter le protectionnisme nationaliste. La redondance n'est pas seulement une perte financière, mais aussi, elle amène des pertes sur le plan de la formation et de l'harmonisation ;
- Réforme des systèmes : Aussi bien de l'OTAN que des Quartiers Généraux. Ceci est obligatoire dans le cadre de l'efficacité, mais aussi dans la prise de décision.

En fait, dans le cadre de sa transformation (modernisation), l'OTAN doit apporter une valeur réelle à la défense (vs budgets y consacrés).

Après la présentation du Secrétaire Général, la parole fût donnée à l'assistance. Furent abordées pendant cette séance de Q&A, la situation en Afghanistan (face à laquelle, Monsieur RASMUSSEN expliqua la nécessaire « Comprehensive Approach of Afhanistan » : Nécessité de l'OTAN d'acquérir une capacité civile, lancement d'une réforme du Renseignement au sein du Conseil de l'Alliance), mais aussi la politique nucléaire (nécessité de maintien de l'arme nucléaire aussi longtemps que certaines nations cherchent à acquérir celle-ci), la problématique du bouclier anti-missile américain et enfin de la sécurité énergétique.

Dans sa conclusion, le Secrétaire Général souligne que l'article 4 de l'Alliance pourrait prendre une importance supérieur à celle de l'article 5 : Il s'agit de l'article qui dit qu'au cas où un état signataire sentirait sa souveraineté en danger, il peut consulter les autres membres afin de prendre des mesures afin de garantir celle-ci.

J'avais bien préparé une question concernant le sujet épineux de la Réserve, mais n'ai malheureusement pas eu l'occasion de la placer.

Fortissimus — Eben-Emael

*Cdt e.r. Alain PELZER
Président de l'Association Fortissimus*



FORTISSIMUS, « le plus fort », est un nouveau concept développé au cœur de la Montagne Saint-Pierre pour découvrir les **mystères** du Fort d'Eben-Emael. Cet impressionnant surplomb qui contient une véritable **ville souterraine**, a été le plus puissant fort d'Europe. Cet endroit devint réellement **célèbre** dans l'histoire le 10 mai 1940 lorsqu'une petite unité de parachutistes allemands pris le contrôle de l'artillerie du fort en moins de 15 minutes. L'organisation, l'innovation, la surprise et la prise de risque furent les clés du succès allemand.

Rencontrez FORTISSIMUS et découvrez l'incroyable aventure des premiers instants de la Seconde Guerre Mondiale. Nous vous ferons connaître les plans **secrets** innovants allemands ainsi que leur **puissant armement**.

Aujourd'hui, ce **gigantesque** complexe revient à la vie. Vous y découvrirez la cuisine, les chambres, l'hôpital, le salon de coiffure, les douches et plus encore... comme ils étaient à l'origine. Plus de 75 mannequins et des effets sonores spéciaux reconstituent la vie quotidienne de cette ville surprenante. FORTISSIMUS, c'est également 75 hectares d'une **réserve naturelle**, recouverte de plantes, d'arbres, de champignons et de fleurs, propice à la détente et à une promenade dans de beaux paysages. Plus de la moitié du domaine est couverte de bois et fait partie du parc protégé de la Montagne Saint-Pierre. Idéal pour un parcours d'orientation vivifiant !

FORTISSIMUS, le **jeu**, est un amusant et passionnant **concours** qui vous guidera à travers le labyrinthe de la caserne souterraine. Un lieu de divertissement pour toute la famille où vous apprendrez une page importante de **l'histoire européenne**. Dans le Benelux, cet endroit est un « **must** » pour les amoureux d'histoire, d'architecture, de technologie ou de nature.

Découvrez le fort sans réservation

Pour les visites individuelles sans réservation, le fort est ouvert un weekend par mois aux dates suivantes :

2010

- 3 et 4 juillet + 21 juillet 2010
- 28 et 29 août 2010
- 25 et 26 septembre 2010
- 23 et 24 octobre 2010
- 20 et 21 novembre 2010

Ces jours là, le fort est ouvert de **10 à 18 heures** (la billetterie est fermée à 16 heures).

Informations Pratiques :

Le **prix d'entrée** est de 6 € par adulte ; 5 € par étudiant, enseignant ou senior (65 ans et +) et 3 € par enfant (<12 ans).

En plus de l'accès à la caserne souterraine réaménagée et au musée, cette entrée vous donne droit à :

La participation au jeu FORTISSIMUS (1 heure)

La visite guidée à l'étage intermédiaire (1 heure 30)

L'accès à l'extérieur (1 heure)

Adresse : Rue du Fort, 40 à 4690 Eben-Emael

Tél/Fax: +32 (0)4 2862 861

E-mail: info@fortissimus.be

Siteweb : www.fotissimus.be

Quel que soit le temps à l'extérieur, la **température** dans le fort est constamment à 12°C et il y fait toujours sec. Chaud en hiver et frais en été. Tous les locaux visitables sont chauffés : un pull-over est idéal. Des chaussures confortables sont également recommandées.



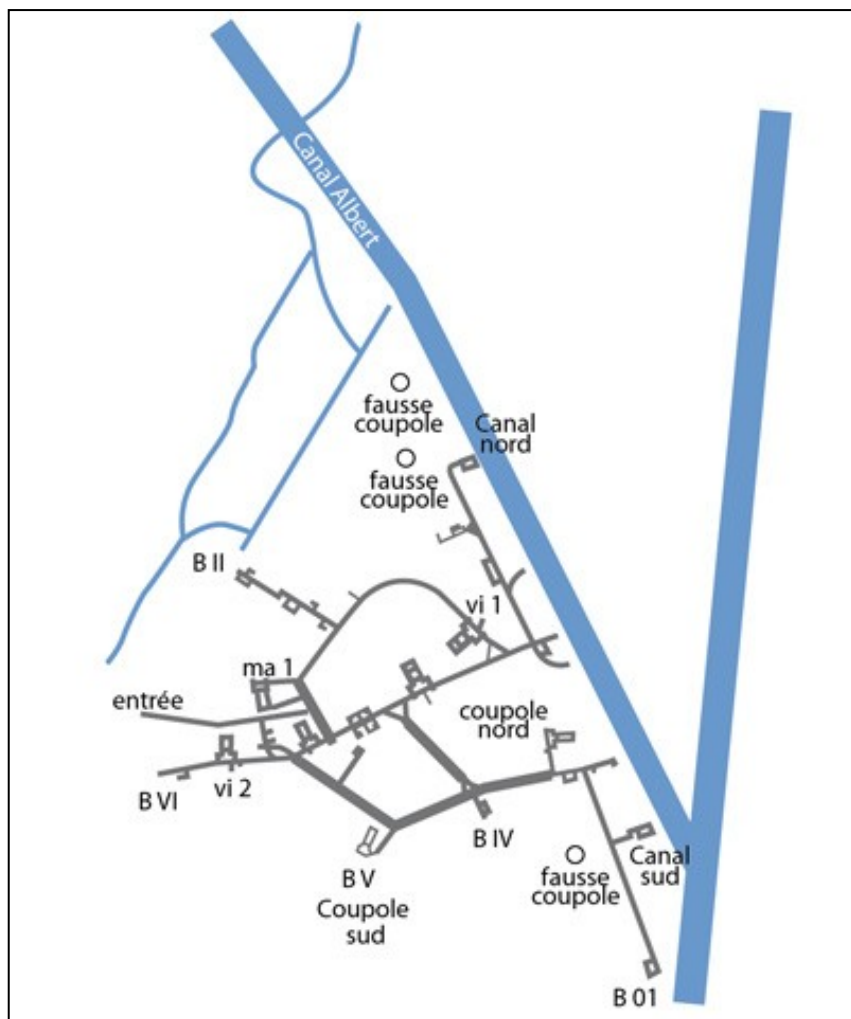
Le **parking** est gratuit (400 voitures et 10 autocars).

La caserne souterraine et le musée sont accessibles aux personnes à **mobilité réduite**. Les visites guidées à l'étage intermédiaire et sur la superstructure du fort ne leur sont pas accessibles.

La **cafétéria** est accessible.

Shop : dans le local d'accueil, des livres, des cartes postales et divers souvenirs sont mis en vente.

Il est **permis** de circuler sur la **superstructure** du fort sans l'accompagnement d'un guide.



Compétition nationale des Cadres de réserve 2010

Judi 23 & vendredi 24 septembre 2010 - FLORENNES



Cette compétition est organisée conjointement par l'URNOR (Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique asbl) et l'URNSOR (Union Royale Nationale des Sous-officiers de Réserve de Belgique asbl) et est ouverte à des équipes de QUATRE personnes. Les équipes peuvent être mixtes Offr/SOffr. Des équipes étrangères participeront également. L'appui pour cette compétition sera fourni par le 2ème Wing Tactique.



Programme: Arrivée le jeudi 23 septembre 2010, **avant 8 heures**, administration et briefings dans la matinée. ENDEX le vendredi 24 Sep 2010 vers 22.00 Hr

Cette année le parcours sera à nouveau composé de boucles formant un ensemble d'épreuves et d'incidents. Épreuves prévues (modifications possibles) : Piste d'obstacles, Transmission, Equipement, tactique, Lecture de cartes, Armement, Cross d'orientation, Identification de matériels, Premiers soins, Droit des conflits armés, Réactions anti-feu, Epreuve de la Composante Médicale (1er soins), Epreuve de la Composante Air, Epreuve de la Composante Navale.

Tout comme en 2009, il ne sera demandé que **DEUX** jours de rappel pour les organisateurs et pour les compétiteurs (Jeu 23 Sep 2010 & Ven 24 Sep 2010) qui compteront pour les journées d'entraînement 2010 (et donc validées dans ce qui comptaient pour les fameux 07-05 jours) Les Chefs de Corps peuvent les accorder sans problème mais peuvent aussi attendre le "fiat" de DNR via demande URNOR pour les Res qui auraient déjà presté assez de jours en 2010. **Seule la participation au programme complet est possible.**

Il y aura possibilité de logement à partir du mercredi soir, et jusqu'au samedi matin (plus d'infos suivent). De plus amples informations (dont le montant de la participation aux frais) et un formulaire plus détaillé seront envoyés ultérieurement aux inscrits.

Les inscriptions au moyen du bulletin d'inscription se trouvant sur le site internet de l'URNSOR et de l'URNOR (www.urnor.be), sont à renvoyer au Srt de l'URNSOR ou de l'URNOR (Rue des Petits Carmes, 24 à 1000 BRUXELLES) par lettre ou par fax ou par courriel (urnor-knvro@skynet.be) au plus tard le 15 juillet 2010. **CRMRLg souhaite présenter au moins une équipe composée de Soldat, SOff et Off.**

Marche nocturne – vendredi 27 août



Le CRMR Prov Liège organisera

sa **marche nocturne**,
le **vendredi 27 août 2010** en soirée.

Cette activité est ouverte à tous les membres ainsi qu'aux grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

Tenues :

sportive pour les accompagnants,
tenue de campagne pour les Mil Res.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.

RV : Parking de la sortie 48 sur l'E25 (autoroute des Ardennes à partir de Liège) à 20 Hr.

PAF : 5 € par personne, perception sur place.

Possibilités d'inscription : Précisez le nombre de personnes !

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;

Les inscriptions doivent nous parvenir **AVANT** le 20 août 2010.

Barbecue des familles – dimanche 12 septembre

**Attention : notre formule a changé...
C'est l'auberge espagnole chez des amis.**

Le BBQ se déroule chez l'un de nos membres....

Vous apportez viandes, pain, sauces, légumes, boissons pour votre propre consommation...

Nous fournissons : l'apéritif, le feu, la vaisselle, le dessert et le café.

Date et heure : dimanche 12 septembre 2010. L'apéro sera servi dès 12 heures.

Lieu : chez nos amis Marie-Françoise et Raymond WAUTHIER - Rue Principale, 109 - 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher.

Tenue : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.

Matériel à emporter : votre bonne humeur et viandes, pain, sauce, légumes, boissons pour votre propre consommation.

Possibilités d'inscription : Précisez le nombre de personnes !

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;

Les inscriptions doivent nous parvenir **AVANT** le 1er septembre 2010.



Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

